



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

REUNION CE

La CGT vous informe

BUDGET ET ACTIVITE DU CE

CE QUI EST PREVU EN 2013 :

- **Le samedi 23 février 2013 : le loto du CE** à la salle des fêtes de Rochefort.
- **Le dimanche 10 février : une sortie ski à Métabief, dernier jour pour les inscriptions !**

En cours d'année, le CE vous proposera :

- **une journée de Paintball à Champvans, une sortie à Kartmania à Chenôve, une soirée au Bowling à Brevans, une sortie sur deux jours, un concours de pétanque, de pêche et de tarot...**
- **Un bon d'achat de fin d'année d'environ 90 €.**

Tous les salariés pourront continuer d'acheter à la permanence du CE :

- **10 billets de cinéma par an à 3 € l'unité au lieu de 6 €.**
- **5 places sur toute la billetterie du CE pour chaque parc, avec une remise de 10 %**

Toutes les autres activités du CE sont maintenues : Arbre de Noël, bons d'achat de rentrée scolaire, remboursement centre aéré, colonie, concours de tarot, de pêche, l'aide sociale.... Le remboursement des licences, des cartes de pêches, chasse et activités culturelles à hauteur de 50 % du prix payé dans la limite de 45 €

Le budget du CE a été voté à l'unanimité du CE. **Le prix CE pour les activités et les remboursements du CE seront réservés au personnel et à leurs ayants droits** : conjoint (e) - pacsé (e) - concubin (e) et enfants à charge. **Seuls, les enfants de moins de 20 ans à charge et les étudiants de plus de 20 ans bénéficiant d'un bon de rentrée scolaire pour l'année en cours seront considérés comme enfants à charge pour le CE.**

PLAN DE FORMATION

La CGT a demandé que les personnes passant le CQPI (certification professionnelle) aient une réelle formation dans les différents services notamment dans le service inventariste qui est le module reconnu le plus difficile pour les salariés d'ITM LAI l'ayant déjà passé.

La direction a confirmé que les personnes souhaitant compléter leurs PCIE (Passeport des Compétences Informatiques Européen) pourront le faire cette année.

La CGT a déploré une fois de plus que la formation soit réservée à certaines personnes choisies par la direction sur aucun critère objectif. Ainsi des stages « formateurs » sont faits avec trois personnes alors que des salariés le demandent depuis plusieurs années ... **Pour être choisi, c'est taise toi et bosse !!!**

La direction doit assumer ces choix, elle doit expliquer au salarié le refus ou le report d'une formation demandée.

PREPARATION VOCALE

Suite à des difficultés informatiques, la direction annonce que le planning de déploiement de la préparation vocale ne sera pas tenu. Elle précise que si au 15 avril, elle n'est pas installée, elle ne sera pas mise en route avant septembre.

La CGT a mis en garde la direction sur l'augmentation prévue des colis à préparer : **4 % de productivité en plus représente à ce jour 90 tonnes par an à porter en plus pour un ou une préparatrice. Du fait du départ de petits colis, ce sera environ 112 tonnes par an ! La CGT refuse toute augmentation de colis à préparer et de palettes à descendre.** Nous avons aussi demandé la nouvelle implantation du quai avec l'emplacement des maxi gels et une place suffisante pour charger et décharger l'Interbase.

INTERESSEMENT 2012 A PERCEVOIR EN 2013 : DE MOINS EN MOINS !

L'intéressement 2012 est de 5.625 % sur les 8.75 % possible, celui de 2011 versé en juin 2012 était de 7.25 %. Nous aurons entre 500 et 600 € environ d'intéressement en moins incluant l'augmentation du forfait social qui passe de 8 % à 20 %.

POURQUOI ?

Sur les critères négociés en local, nous n'avons pas les 0.50 % d'absentéisme. Heureusement que la CGT a proposé en juin de diminuer ce pourcentage au profit du critère démarque que nous avons à 1 %.

Sur les critères imposés par le national, nous avons que 0.375 % sur 1.5 % de la performance, **nous n'avons pas le coût colis établissement** car il est plus fort que celui budgété. Une fois de plus les salariés de Rochefort paient leurs bons résultats : nous finissons la 3^{ème} meilleure base sec en coût colis établissement et nous avons 0 % sur 1.50 % ! Cela est inadmissible, d'autant que nous l'apprenons le 31 janvier. Le CE n'a eu le résultat de ce critère que trois fois dans l'année !

La direction donne différentes raisons : doublement de la démarque, perte de 2 % de productivité du fait de la saturation de la base et des nouveaux étudiants à former, délestage de PDV, vêtements de travail, prise en compte dans les charges des déroulpacks alors que jusqu'à fin novembre, ils étaient dans l'enveloppe de 100 000 € des conditions de travail,

Le directeur général qui sera sur Rochefort fin février, devra nous expliquer pourquoi l'enveloppe attribuée à chaque base pour soit disant améliorer les conditions de travail détériore les résultats des bases ?

En perdant notre intéressement, nous payons nos améliorations des conditions de travail comme les vêtements de travail, les déroulpacks... : Est-ce normal ?

Nous payons aussi l'augmentation de la démarque engendrée notamment par la casse due à la hauteur des palettes et par la saturation de la base alors que nous demandons son agrandissement depuis de nombreuses années : est ce normal ?

Nous payons aussi l'augmentation des BNC faits par les PDV alors que la direction n'a aucune volonté de les faire diminuer : deux contrôleurs avaient été budgétés et n'ont jamais été mis en place ainsi les BNC ne peuvent pas être refusés au PDV ! : est ce normal ?...

A VOUS DE JUGER ET DE DIRE CE QUE VOUS EN PENSEZ !

Devons nous continuer de subir la politique de nos directions ?

En négociation nationale sur le futur accord d'intéressement, la CGT revendique comme depuis plusieurs années un 14^{ème} mois à la place d'un intéressement qui est donné selon les desideratas de la direction.

Rochefort, le 1^{er} février 2013

Durant les NAO et la négociation sur l'intéressement, le Syndicat CGT INTERMARCHÉ de Rochefort maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h, tant que les revendications nationales et locales ne sont pas satisfaites : salaires, qualifications, reconnaissance de l'ancienneté, remise en place de la subrogation, améliorations des conditions de travail, formation pour tous, 14^{ème} mois à la place de l'intéressement....

Avec la mise en place de la préparation vocale, nous demandons le reclassement à un poste équivalent de tous les salariés ayant leur poste supprimé avec le maintien de leur salaire et des droits acquis, la garantie qu'il n'y ait pas d'augmentation des colis à préparer par jour, ni de palettes en plus à descendre

....

